



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 juillet 2022

Affiché le 15 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Étaient présents : F. BREUZIN – C. POUZARGUE – D. MONOD – O. CONTRERAS – JJ. DURANTIN – V. PASQUIER – D. FERLAY – C. CROTTET – I. MORETTON-FRAYSSÉ – S. BOIRAL – PY DUCREST – P. GUIZE – H. DESTANDAU – A. BERGER – P. POILANE

Excusée : M. RIBIER (pouvoir C. TRICHARD) – G. FLEURY (pouvoir PY. DUCREST) – M. JOLLY (pouvoir D. MONOD)

Secrétaire de séance : H. DESTANDAU

CONVENTION TRIPARTITE D'OCCUPATION DE L'EQUIPEMENT SPORTIF ET ASSOCIATIF ENTRE LE DEPARTEMENT, LA COMMUNE ET LE COLLEGE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Le Collège Saint Thomas-d'Acquin (Mornant), a sollicité la Commune afin d'occuper l'équipement sportif et associatif durant l'année scolaire 2022-2023 pour la pratique sportive de leurs élèves, faute d'équipements disponibles sur la Commune de Mornant.

Monsieur le Maire indique que le planning de la saison prochaine permettrait de les accueillir en journée dans les locaux. Afin d'entériner cette mise à disposition consentie à titre onéreux, il convient de signer une convention tripartite.

A l'unanimité le conseil municipal, accepte les conditions d'occupation de l'équipement sportif et associatif par le Collège St-Thomas d'Acquin de Mornant.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS CLASSES EN ESPACE NATUREL SENSIBLE

Dans le cadre du schéma des ENS, le Département du Rhône a décidé de renforcer ses dispositifs d'aides financières en faveur des communes et intercommunalités, et de les assortir de critères environnementaux et sociaux renforcés. Le Département est susceptible d'apporter son concours, au financement de ce terrain, à hauteur de 50 % sous réserve que la Commune s'engage à conserver leur caractère d'Espaces Naturels Sensibles aux terrains acquis avec l'aide du Département.

Par délibération n°22d-0402, la Commune a délibéré pour l'achat d'un terrain cadastré cession ZB n°86, d'une superficie de 7600 m² sise au lieu-dit Prandbrand, en zone Naturelle.

Le Conseil municipal avec 18 voix Pour et 1 abstention, décide de solliciter le Département du Rhône pour une aide à l'acquisition d'un terrain situé en Espace Naturel Sensible.

QUESTIONS DIVERSES

> TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Centre-bourg : les travaux d'aménagement se déroulent correctement. La fontaine a été posée et devrait être mise en eaux dans les prochains jours ainsi que la pose des pavés manquants. Le cèdre a été élagué les nouveaux éclairages sont posés sur les bâtiments place du By.

L'appel d'offre pour la construction d'un bâtiment R+2 en centre bourg est en cours de négociation.

Rénovation de l'intérieur de la Mairie : l'étage de la Mairie est terminé. Début d'emménagement à l'étage cette semaine et retour du secrétariat avec accueil du public à l'étage semaine prochaine. Fermeture au public les mardi 19 et mercredi 20. La salle du conseil sera terminée fin juillet.

Rénovation de la rue de l'étang : les travaux suivent leur cours. Les travaux de toiture et maçonnerie sont en cours.

Les travaux de mise aux normes PMR de l'arrêt de bus devant la Mairie, réalisés par MGB et SOL Confluence ont débuté ce lundi 11 juillet pour une dizaine de jours.

La pose des panneaux photovoltaïque sur le toit de l'école et des garages a commencé ce jour.

Une campagne d'élagage courant juin a permis de traiter les Platanes et Polownias situés route de Prapin, les bouleaux du Planil ainsi que les peupliers situés au bord de l'étang qui présentaient de nombreuses branches mortes.

> DIVERS

Un service de conseil en urbanisme (sur le territoire de la Commune) composé d'élus en charge de l'urbanisme, d'un architecte en chef des Bâtiments de France et un architecte conseil du CAUE a été mis en place pour les usagers, une fois tous les 2 mois sur rendez-vous en mairie.

Pour clôturer l'année, des calculatrices ont été remises aux élèves de CM2 pour le passage en 6^{ème}.

Après plusieurs arrêts maladies, la bibliothécaire a déposé sa démission. Une nouvelle offre d'emploi a été déposée et des rencontres sont prévus prochainement.

> MANIFESTATIONS

L'inauguration du nom de l'école maternelle « les petites étoiles » s'est déroulée le mercredi 6 juillet, l'occasion d'inaugurer également la fresque. Merci à la directrice, aux enseignantes et équipe éducative pour l'organisation et aux parents pour leur participation à ce moment très convivial.

Mardi 12 juillet : les nuits en'chantées, à partir de 20h à la Chapelle Saint Vincent. Merci aux élus présents pour leur aide logistique.

Week-end du 23 et 24 juillet : Fête d'été sur le thème des Médiévals. Comme chaque année, le pot de la municipalité se tiendra à 12h au bord de l'étang du Planil.

Les élus disponibles ce jour sont les bienvenus.

> COPAMO

Vendredi 1^{er} juillet : la Copamo a inauguré la suppression de l'étang neuf, situé à Chassagny, en présence notamment de notre préfet et notre député. Ce projet important pour le développement durable dans la mesure où ce sont 17 000 m³ d'eaux qui s'évaporent chaque année de ce plan d'eau artificiel.

Paulette POILANE, présente le projet alimentaire territorial, projet à l'échelle du SOL, initié par les élus en 2019. Ce projet dont l'objectif est de discuter, se concerter sur divers axes, englobe l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. Les 5 enjeux du territoire sont les suivants :

- Maintien de la dynamique agricole (47% de production agricole sur le territoire)
 - Structuration des filières agricoles et agroalimentaires,
 - Accessibilité et éducation alimentaire : garantir une accessibilité physique, financière et sociale, mieux manger notamment en restauration collective,
 - Transition agricole et environnementale : développer des pratiques et mode de productions pour lutter contre la précarité alimentaire, lutter contre le gaspillage alimentaire.
 - Communication et patrimoine agricole : renforcer l'identité du territoire, communiquer auprès des habitants, tourisme à valoriser (ex : marques Monts et Côteaux).
- (cf. newsletter)

Séance levée : 21h55